

COMMUNE de LE VAL  
**AVIS DE CONSULTATION – MAPA 2025-12**

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Commune de LE VAL  
Place de la Libération 83143 LE VAL - Tél 04 94 37 02 20  
Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>
- **Type de pouvoir adjudicateur et activités principales** : Collectivité territoriale.  
  
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- **Objet du marché** : souscription de contrats d'assurances
- **Type de marché** : Marché de services
- **Mode de passation** : La consultation est effectuée sous forme d'un marché d'appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique. **Lots** : néant
- **Variantes** : Non
- **Date prévisionnelle de début des prestations** : 01/01/2026
- **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché** :  
Chaque lot sera attribué à un prestataire unique ou à un groupement d'opérateurs économiques.  
  
En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du code de la commande publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire. **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : Français
- **Unité monétaire utilisée** : L'euro
- **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** :  
Voir le règlement de consultation
- **Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés au RC (variables selon les lots)
- **Date limite de réception des offres** : **vendredi 3 octobre 2025 à 12h00**
- **Délai minimum de validité des offres** : 180 jours.
- **Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels** :  
Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site : <https://www.marches-securises.fr/>
- **Conditions de remise des offres** :  
Selon l'article 41 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics, les candidatures et offres seront remises uniquement par voie électronique via le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>  
  
Les offres remises n'ont pas à être signées électroniquement. Le marché transmis par voie électronique sera signé par le seul candidat attributaire.
- **Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus** :  
Ordre administratif : Maître d'ouvrage : via la plateforme dématérialisée <https://www.marches-securises.fr/>  
Ordre technique : Maître d'œuvre : via la plateforme dématérialisée <https://www.marches-securises.fr/>
- **Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif 5 rue Jean Racine 83000 TOULON
- **Introduction des recours éventuels** :
  - Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
  - Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet) : Art R 421-1 du code de justice administrative.
  - Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
  - Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.
  - Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 du code de justice administrative.
- **Date d'envoi à la publication** : **23/07/2025**